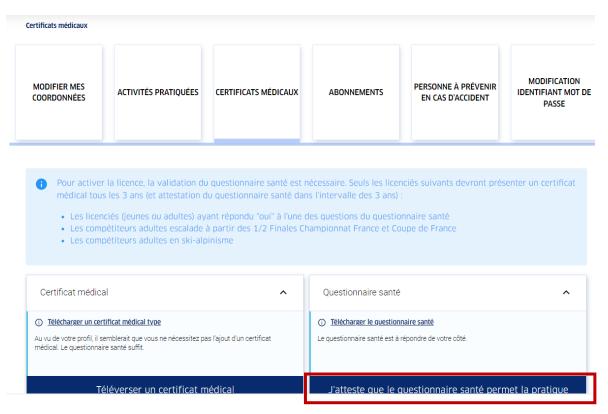
1- Connexion avec identifiant reçu par mail par l'adresse : contact@myffme.fr
Si vous ne connaissez pas votre identifiant ou votre mot de passe, vous pouvez les récupérer
en cliquant sur les liens encadrés en rouge. Attention, cette adresse n'est pas gérée par le club
mais directement par la FFME, à n'utiliser que pour des questions relatives au site internet.



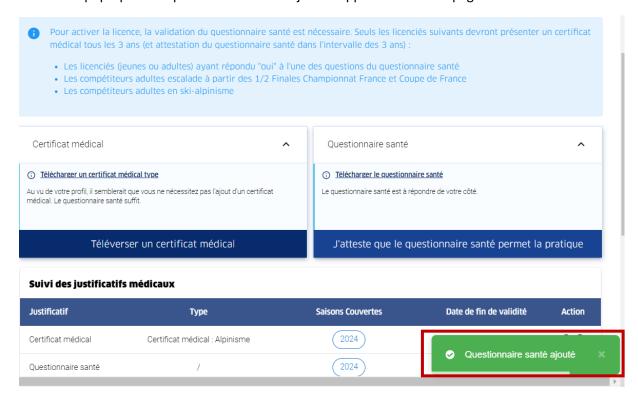
2- Dans votre écran d'accueil, un pop-up vous invitant à remplir le document de santé apparait. Cliquez sur « Activer ma licence »



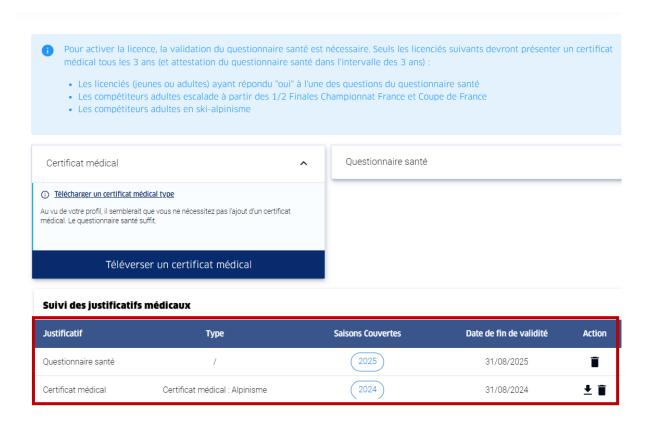
3- Vous arrivez sur la page suivante, dans l'onglet « Certificats Médicaux ». Selon votre cas (décrit dans l'encadré bleu), cliquez sur « J'atteste que le questionnaire de santé permet la pratique » ou « téléverser un certificat médical ».



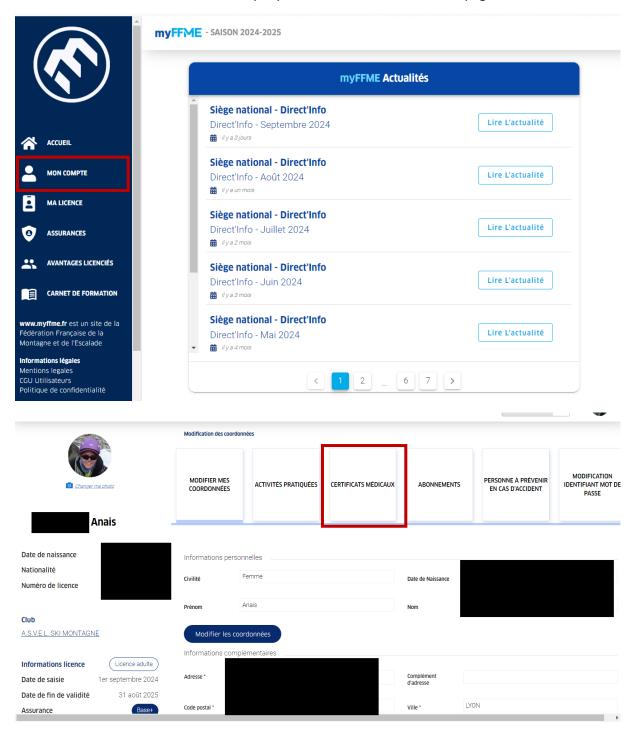
4- Le pop-up vert « questionnaire santé ajouté» apparait en bas de page.



5- Une nouvelle ligne apparait dans le suivi des justificatifs médicaux pour 2025 (encadrée en rouge).



6- A tout moment, vous pouvez vérifier votre questionnaire de santé depuis l'accueil MYFFME dans le menu latéral : Mon Compte puis Certificats Médicaux sur la page suivante.



7- Pour télécharger votre licence, vous pouvez ensuite la retrouver dans l'onglet « Ma licence »

